Aide à domicile

Vous éprouvez des difficultés à effectuer seul(e) les tâches de la vie quotidienne ?
Une aide à domicile peut vous aider.



Celle-ci a pour mission d'accomplir chez la personne âgée un travail matériel, moral et social contribuant à son maintien à domicile. Elle assure l'entretien courant de la maison, les courses, la préparation des repas.

Coût

Selon votre degré d'autonomie et selon vos ressources, une prise en charge d'une partie des frais peut être obtenue soit auprès de votre caisse de retraite soit auprès du Conseil Général du Val d'Oise en sollicitant une Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Qui peut bénéficier de l'APA ?

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) est une aide pour les personnes âgées dépendantes qui rencontrent des difficultés pour accomplir les gestes de la vie quotidienne.

Elle concerne aussi bien les personnes vivant à leur domicile que celles résidant en établissement.

Pratiquement, on utilise une grille d'évaluation - la grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupe Iso-Ressources) - pour évaluer la perte d'autonomie. Cette grille permet de classer très logiquement les personnes en différents groupes.

Le terme GIR, ou « Groupe Iso Ressources », est la mesure du degré d'autonomie ; il existe 6 GIR, numérotés de 1 (les personnes les moins autonomes) à 6 (les plus autonomes).

Seules les personnes relevant des GIR 1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA. Plus la perte d'autonomie est importante, plus l'aide apportée par l'APA est élevée.

Il n'existe pas de seuil de revenus pour bénéficier de l'allocation. Celle-ci est accordée à toute personne de plus de 60 ans en perte d'autonomie mais son montant varie en fonction des ressources et du degré de dépendance.

L'APA vous permet de rémunérer des personnes, des services ou des aides techniques afin de favoriser l'autonomie de façon régulière.

L'APA échappe à la récupération sur succession, c'est à dire que les fonds versés aux personnes âgées dépendantes ne sont pas récupérées par le département à leur succession, sur leur patrimoine.

Liens utiles

Plus d'infos sur le site valdoise.fr

Contact

Pour tout renseignement complémentaire, n’hésitez pas à prendre contact avec :
Mairie de La Frette-sur-Seine
Centre Communal d’Action Sociale
Tel : 01 39 31 50 09